

- du 13 au 16/10/2020, en région lyonnaise
- du 8 au 11/12/2020, en région montpelliéraine
- du 2 au 5/02/2021, en région lyonnaise

Contexte

Accueillant chaque année plus de 2000 chercheurs-doctorants dans ses centres de recherche, INRAE porte une attention particulière au développement de leurs compétences à et par la recherche.

Ainsi, depuis de nombreuses années, l'Institut propose aux doctorants des formations, aussi bien au niveau local que national. A l'échelle nationale, un dispositif, primé par ANDès Initiative en 2013, est développé en interne, en complémentarité avec l'ensemble des accompagnements existants (Ecoles doctorales...).

Placé sous le pilotage de la DRHDD et des Départements de recherche, ce dispositif propose un accompagnement destiné aux doctorants et à leur(s) encadrant(s).

Il s'inscrit dans un contexte d'évolution de la recherche (nombreux projets de recherche pluridisciplinaires ou interdisciplinaires) et d'INRAE («établissement de recherche finalisée et dans le dialogue science-société »).

Objectifs

Doctorants

Savoir se situer dans les enjeux scientifiques de l'Inra, et dans un contexte de recherche en évolution

S'approprier le sujet de thèse et le traduire en projet scientifique clairement formalisé, prenant en compte le contexte scientifique de sa réalisation

Identifier les points-clés du projet scientifique et établir une stratégie adaptée (enjeux, objectifs, étapes, ...)

Appréhender la diversité des démarches scientifiques et le positionnement de son propre projet

Réfléchir à ses pratiques au regard du cadre d'éthique et de déontologie du chercheur à INRAE

Encadrants

Identifier son rôle et ses responsabilités en tant qu'encadrant de thèse

Acquérir des clés pour accompagner efficacement le doctorant tout au long de sa thèse

Appréhender le fonctionnement particulier d'un co-encadrement

Réfléchir à ses pratiques au regard du cadre d'éthique et de déontologie du chercheur à INRAE



Principes de formation

La formation est interactive et favorise les échanges et les regards croisés, d'une part entre les différents acteurs, présents lors de la formation, et d'autre part au sein même des binômes* doctorant-encadrant(s). Elle propose des temps d'apports, des temps de réflexion et d'appropriation s'appuyant sur les projets des participants. Les ateliers sont animés par des chercheurs de l'Institut.

La recherche finalisée, la diversité des démarches scientifiques, le projet scientifique, la communication sont au cœur du dispositif.

*Le terme "binôme" est à entendre au sens large, comprenant un ou plusieurs encadrant(s).

Public cible



Doctorant avec au moins un encadrant

La présence de tous les encadrants est vivement conseillée.

Une très bonne maîtrise du français est indispensable pour pouvoir participer activement aux échanges.

Les encadrants non INRAE des UMR INRAE sont éligibles.

Attestation de formation



A l'issue de la formation, une attestation est remise aux doctorants. La formation est reconnue par les écoles doctorales et donne droit à des crédits de formation.

Processus d'inscription

Pré-inscription avant le 5 juin 2020 - accès ici :



questionnaire de préinscription

Trois sessions sont ouvertes aux préinscriptions :

- du 13 au 16/10/2020, en région lyonnaise
- du 8 au 11/12/2020, en région montpelliéraine
- du 2 au 5/02/2021, en région lyonnaise

Vous pouvez vous préinscrire à 1, 2 ou 3 sessions.

ATTENTION! Nous nous réservons la possibilité d'annuler une session en fonction du nombre de candidats éligibles.



Une sélection sera opérée en fonction des critères suivants :

Date d'entrée en thèse entre 9 mois et 15 mois au démarrage de l'école

Avis favorable du département de rattachement du doctorant sur la candidature du binôme doctorant/encadrant(s)

Priorité aux encadrants ayant encadré peu de thèses

Attentes exprimées par les participants

Historique de pré-inscription

Représentation équilibrée entre départements

Les inscriptions seront définitives à réception du bon de commande.

La présence est obligatoire sur la durée totale de l'école.



Les coûts sont pris en charge par la Formation Permanente Nationale (FPN) et les départements.

Restent à la charge des unités : participation forfaitaire aux frais d'hébergement de 230 euros HT par participant et frais de déplacement.



Tout désistement au-delà d'un mois avant la session engendrera la facturation des frais de participation de l'unité et du département d'appartenance.



Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact par mail avec Genevieve.Aubin-Houzelstein@inrae.fr

Comité d'organisation

Formateurs internes : Véronique Broussolle – MICA ; Michaël Chelle – AGROENV/DipSO ; Frédérick Garcia – NUMM ; Nathalie Girard – TERRA ; Geneviève Aubin-Houzelstein – CNR BEA ; Laurence Lamothe – PHASE ; Evelyne Lutton - NUMM

Gestion FPN : Sophie Bellais

Prestataire externe : Arielle Santé, Société ASCEO

INRAE

FP
Formation permanente
nationale